

Arrêté de la DACS du 7 octobre 2008 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0823730A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2007 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Grenoble ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en date du 23 septembre 2008 ;

Vu la proposition du premier président de la cour d'appel de Grenoble, en date du 26 septembre 2008,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Grenoble :

En qualité de président

M. Daniel Muller, président de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Alain Uran, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

En qualité de magistrat

M. Stéphane Morel, de la chambre régionale des comptes, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, titulaire, en remplacement de M. Philippe Vincensini.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 7 octobre 2008.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,

C. GUÉGUEN